



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 MAI 2026 À 19 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026
2. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS POUR LES ÉLUS
3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES
 - 3.1 Dépôt et adoption des comptes à payer du mois d'avril 2026
 - 3.2 Fermeture du bureau pour les vacances de la construction
 - 3.3 Congrès 2026 de la Fédération québécoise des municipalités
 - 3.4 Entretien horticole pour la saison estivale 2026
 - 3.5 Dépôt et adoption du rapport 2025 sur la gestion contractuelle
 - 3.6 Demande d'acquisition d'une partie d'emprise municipale contigüe au lot 5 146 742
 - 3.7 Subvention fédérale Emploi Canada Été
 - 3.8 Modification du manuel des employés - Taux de vacances pour les employés justifiant plus de 15 ans de service continu

4. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE

- 4.1 Appel d'offres sur invitation SCA-2026-01 - Dépôt des soumissions et octroi du contrat pour le pavage ponctuel 2026
- 4.2 Appel d'offres sur invitation SCA-2026-02 - Dépôt des soumission et octroi du contrat pour le marquage de la chaussée (2026 à 2028)

5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 5.1 Dépôt et adoption des permis du mois d'avril 2026
- 5.2 Dépôt du procès-verbal du CCU du 29 avril 2026
- 5.3 Demande de dérogation mineure - 51, rue Carolann
- 5.4 Demande de dérogation mineure - 1, rue du Centre
- 5.5 Demande de dérogation mineure - 1, rue du Pré
- 5.6 Demande de dérogation mineure - 2, rue du Pré

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Approbation du contrat d'accès au bâtiment de service du Parc Léon-Couture et de la surface de Pickleball

7. AFFAIRES NOUVELLES DES MEMBRES DU CONSEIL

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Préparé par Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale & Greffière-trésorière

Le présent projet d'ordre du jour est déposé sur le site Internet de la municipalité à titre informatif pour les citoyens. Ce dernier est sujet à changement, sans avis ni délai.